

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 Févr 2021	5		210	Dr. ABOULAZHAR DRiss Ophthalmologue 51, Bis Av. 29 Février Talborjt AGADIR - Tél: 05 28 84 19 79

Dates des Actes	09 Févr 2012
-----------------	--------------

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Sté Biang Optic Opticienne Optométriste N 22 Av Tilla Agadir tel : 05 28 26 29 19</i>	<i>13/09/2011</i>					<i>229,00 DH</i>

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. ABOULAZHAR DRISS**

Spécialiste des Maladies  
et Chirurgie des Yeux  
Angiographie et Laser Rétinien

51 bis, avenue 29 février  
Talborjt - Agadir  
Tél : 05 28 84 19 79



**الدكتور أبو الأزهار إدريس**

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون  
تصوير شبكة العين والعلاج بأشعة الليزر

51 مكر شارع 29 فبراير

تالبرجت - أكادير (أمام مكتب البريد تالبرجت)  
الهاتف : 05 28 84 19 79

Agadir, le : ٠٩.٠٢.٢٠٢١.

**NOTE D'HONORAIRE**

Nom : IM AKOR

Prenom : Ay A.

Consultation Ophthalmo : /

Acte : /

Date : ٠٩.٠٢.٢٠٢١

Montant : ٢٥٠DH

Dr. ABOULAZHAR DRISS  
Signature  
Ophthalmologue  
51, Bis Av. 29 Février Talborjt  
AGADIR - Tél: 05 28 84 19 79

# Dr. ABOULAZHAR DRISS

Spécialiste des maladies  
et chirurgie des yeux  
Angiographie et laser rétinien

51 bis, avenue 29 février

Talborjt - Agadir

Tél : 05 28 84 19 79



الدكتور أبو الأزهار إدريس

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

تصوير شبكة العين والعلاج باشعة الليزر

51 مكرشانع 29 فبراير

تالبرجت - أكادير ( أمام مكتب البريد تالبرجت )

الهاتف : 05 28 84 19 79

Agadir, le : ٥٧ / ١ / ٢١.

FAKOR  
AYA  
with

an - 2. w

Sté Bianco Optic  
Opticienne Optométriste  
N°22 AV Tiliila Agadir  
Tél : 05 28 26 29 19

DR. ABOULAZHAR DRISS  
Ophtalmologue  
51 Bis Av. 29 Février Talbot  
AGADIR - Tel: 05 28 84 19 79

# BIANCO OPTIC

N°22 AGDAL TILLILA, agadir

FIX 0528262919

GSM 0641346977

FACTURE N°: 0338/21

Nom: IMAKOR

Prénom: AYA

Date: 13/02/2021

	Référence	Qté	Prix DH
MONTURES			
VERRES	org 1.5 AR biglens	1	200.00
TOTAL TTC :		200.00	

ICE : 001566486000079 PATENTE : 48765121 IF : 18765690

Ste Bianco Optic  
Opticienne Optométriste  
N 22 AV Tillila Agadir  
Tél : 05 28 26 29 19